



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 avril 2021

n° 030-21 C

**Objet : RS - Modification des représentants de Grand Chambéry à Grand Chambéry Alpes Tourisme (GCAT)
Modification de la délibération n° 084-20 C**

- date de convocation le 09 avril 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quinze avril à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Cyndie Picot - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Pierre Brun à Martin Noblecourt - de Maryse Fabre à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Alexandra Turnar - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sabrina Haerincq à Jimmy Bâabâa

• conseillers excusés : 14

Jean-François Beccu - Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Sandra Ferrari - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Claire Plateaux - Walter Sartori - Bruno Stellian

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 15 avril 2021

délibération n° 030-21 C

objet **RS - Modification des représentants de Grand Chambéry à Grand Chambéry Alpes
Tourisme (GCAT)
Modification de la délibération n° 084-20 C**

Serge Tichkiewitch, vice-président chargé du tourisme et des activités de loisirs, rappelle que par délibération n° 084-20 C du 10 septembre 2020, le Conseil communautaire a désigné en son sein, pour représenter Grand Chambéry au sein du comité de direction de Grand Chambéry Alpes Tourisme :

- Marie Perrier en qualité de déléguée titulaire,
- Jocelyne Gougou en qualité de déléguée suppléante.

Il est proposé d'inverser cette représentation en désignant Jocelyne Gougou déléguée titulaire et Marie Perrier déléguée suppléante.

Compte tenu de changements internes à l'UCA (Union commerciale et artisanale), il est également proposé de modifier la représentation des membres socio-professionnels en procédant au remplacement de :

- Nathalie Van par Sandrine Zatta, en qualité de déléguée titulaire,
- Emmanuel Roux par Julie Henry, en qualité de déléguée suppléante.

Vu la délibération n° 084-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020,

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : désigne les nouveaux représentants de Grand Chambéry à Grand Chambéry Alpes Tourisme comme indiqué ci-dessus.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 030-21 C

Objet de l'acte : RS - Modification des représentants de Grand Chambéry à Grand Chambéry Alpes Tourisme (GCAT)
Modification de la délibération n° 084-20 C

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 15 avril 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210415-lmc1H24995H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24995H1

Date de transmission en Préfecture : 26 avril 2021

Date de réception en Préfecture : 26 avril 2021

Période d'affichage : du au